

Avis voté en plénière du 28 mai 2019

# L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

## Déclaration du groupe CFE-CGC

Cet avis s'inscrit dans un contexte particulier exprimé par les citoyens qui désirent, du moins certains d'entre eux, être acteurs du destin national collectif.

Si l'idée est d'ouvrir de nouveaux espaces d'expression et de participation aux débats et aux choix de société, l'éducation populaire a un rôle capital à jouer. La volonté d'émancipation des femmes et des hommes dans un cadre bienveillant fait de l'éducation populaire un facilitateur pour la création de nouveaux espaces de démocratie.

L'éducation populaire, laboratoire « *d'utilité collective* » est un outil moderne qui n'a rien perdu de son héritage fondateur : permettre à chacune et chacun d'exercer une citoyenneté pleine et entière dans la République.

Cependant, il convient de mettre en œuvre certaines actions visant à valoriser ce concept en permettant aux acteurs de l'éducation populaire d'être mieux identifiés et de s'inscrire dans une dynamique de progrès.

Globalement le groupe CFE-CGC partage les préconisations de cet avis, et plus particulièrement celles qui proposent de créer les conditions pour développer le lien social et conforter l'idée de citoyenneté.

Une mention particulière pour la préconisation n°10 qui met en évidence la nécessité d'intégrer dans les conventions collectives, au moyen de la négociation entre partenaires sociaux, une mesure permettant d'accompagner les salariés des entreprises ne disposant pas de CSE.

L'idée étant de permettre l'élargissement des actions sociales aux classes moyennes qui ne sont pas actuellement concernées. L'exemple de l'accès aux colonies de vacances illustre parfaitement ce souhait d'offrir davantage d'action sociale en touchant plus de salariés aujourd'hui écartés de ces prestations. Les classes moyennes pourraient être les nouveaux bénéficiaires de ces améliorations.

Pour le groupe CFE-CGC tout doit être mis en œuvre pour favoriser et développer l'engagement bénévole, qui est le socle de la vie associative dans notre pays. Cette vie associative, militante et engagée au service des autres, est une richesse pour notre pays et un exemple pour nombre de pays dans le monde.

Un petit bémol, voire une petite déception dans le contenu de la préconisation n°19 sur le sujet de la parité dans les instances statutaires des organisations de l'éducation populaire.

Pour notre groupe, bien que conscient qu'imposer est difficile, cette préconisation manque d'ambition car le crédit d'impôt présenté comme un moyen de favoriser l'implication des femmes dans la direction des organisations est une « *mesurette* ».

Il faut impérativement pousser à une « révolution culturelle » qui seule permettra de tendre vers une réelle parité. Seul l'engagement des dirigeants et la volonté des militants permettront de briser le « *plafond de verre* ».

Le groupe CFE-CGC a voté cet avis car l'éducation populaire reste un moyen, déjà éprouvé, de répondre aux aspirations démocratiques des Françaises et des Français